

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Quel que soit le gouvernement, nos revendications sur les salaires, les carrières et les missions sont toujours d'actualité !

Pour les salariés de la Fonction Publique, le nouveau gouvernement ne propose que la baisse du nombre d'agents, fonctionnaires ou non titulaires, pour financer les promesses électorales. Rien n'est dit sur des rattrapages salariaux ni d'une vision ambitieuse en terme de missions statistiques au service du public. Nous pouvons même craindre que l'évolution des effectifs dans le cadre de notre Moyen Terme Insee ne s'aggrave encore.

Devant cette situation, nos organisations syndicales tiennent à rappeler fermement nos revendications :

une amélioration de notre pouvoir d'achat, des carrières et des recrutements

Notre pouvoir d'achat sur 2006 ne sera une fois de plus pas maintenu puisque la seule mesure effective est le +0,8% mis en œuvre en février 2007, sans effet rétroactif. La Fonction Publique considère que les avancements d'échelon sont des augmentations de pouvoir d'achat. Mais la valeur du point d'indice seule référence pour mesurer le pouvoir d'achat, aura bel et bien chuté de 6% entre janvier 2000 et fin 2006. **Nous voulons le rattrapage des pertes de salaires intervenues depuis 2000, le maintien de notre pouvoir d'achat pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue (+1,7%) ;**

Les débuts de carrières dans la fonction publique sont à améliorer : en 1986, la grille démarrait à l'équivalent d'1,15 SMIC en catégorie C ; en 2006, on démarre à 1 SMIC. De plus, les blocages indiciaires ou de passage de grade empêchent les agents jeunes comme ceux en fin de carrière, de bénéficier d'une réelle évolution. **Nous demandons une véritable réforme de la grille indiciaire bénéficiaire à tous les agents. Et, dès maintenant, nous demandons 50 points d'indice pour toutes et toutes : cette augmentation permettrait une réduction des inégalités entre hauts et bas salaires!**

L'Insee continue à faire travailler du personnel précaire et sous-payé (via les entreprises de ménages par exemple) voire même à en embaucher (enquêteurs). Nous exigeons que chacun de ces salariés précaires bénéficie de l'assurance que sa rémunération à travail constant progresse au minimum autant que le SMIC.

Des carrières valorisantes pour les agents, pour un objectif de Moyen Terme ambitieux

Aujourd'hui, les directions de l'Insee, nationales et régionales, pilotent du matériel et du personnel à partir d'indicateurs et d'objectifs chiffrés souvent peu représentatifs du travail fait par les agents. Elles partent de cibles directement inspirées par la politique du gouvernement, passent beaucoup de temps dans l'élaboration et le suivi de méthodes bureaucratiques. Mais, sans écoute du personnel et de la réalité des pratiques, elle dégrade et désorganise, plutôt qu'autre chose. De même, sans la création de structures telles que les CRIES, les demandes de la société en terme de chiffres et d'études ne

Premier accroc du gouvernement à l'indépendance de la statistique publique

Voici un extrait de la note Insee du 31 mai :

« Sur décision du cabinet du Premier ministre modifiant celle du 30 septembre 1993, **les statistiques mensuelles du chômage sont diffusées ce jour à 19H00...**

Pour les mois à venir, les statistiques mensuelles seront désormais publiées à 19H00, la veille du jour indiqué dans le programme mensuel diffusé par l'Insee le 25 avril dernier. »

Depuis 1993, la date de publication des chiffres du chômage était effectivement le dernier jour du mois à 8H45, comme tous les indicateurs conjoncturels.

Or le Code de Bonne pratiques européennes, balisant les conditions de l'indépendance de la statistique publique, stipule que les dates et heures des publications sont annoncées à l'avance et doivent être respectées...Le 30 mai, ce nouveau gouvernement a imposé un changement de dernière minute, et un horaire visiblement plus pratique pour le commentaire du Ministre en direct au journal de 20 Heures.

Le respect de l'indépendance de l'Insee et des services statistiques des ministères commence donc par un serrage de vis symbolique : tout le monde au garde à vous !

seront pas bien connues au niveau local.

C'est pourquoi nous réclamons :

- **La réponse aux besoins statistique par la création de travaux intéressants pour toutes les catégories de personnels ;**
- **Le maintien ou l'augmentation de la variété des travaux dans tous les établissements afin que tous les agents puissent avoir une carrière diversifiée au fil des années;**
- **Le maintien et le développement d'une politique volontariste d'action régionale reposant sur la coordination de la statistique en région (création de CRIES), une véritable offre d'enquêtes régionales et d'études régionales, une production des sources administratives tenant compte du niveau local.**

Mais cela n'est pas compatible avec la baisse continue des effectifs.

Des effectifs au minimum maintenus dans tous les établissements !

L'Insee continue à supprimer des emplois : d'ici 2009, 225 équivalent temps plein disparaîtront. Et il externalise de manière parfois coûteuse et absurde : de la conception informatique Resane ou BRPP à différentes tâches quotidiennes dans les établissements, la direction préfère payer un service extérieur.

C'est pourquoi nous réclamons l'organisation annuelle de concours pour toutes les catégories dans chaque établissement régional, y compris les DOM, pour un recrutement annuel de 300 agents compensant les départs en retraite.

Restructurations ministérielles : quel enjeu ?

Difficile de dire à ce jour le sens du découpage de Bercy : c'est dans les réformes à venir que nous en comprendrons l'utilité pour le gouvernement.

Les grosses directions comme les Impôts, le Trésor, les Douanes, appartiennent au **ministère du Budget et des Comptes**. La Fonction publique est également dans ce ministère : la volonté de réduire les effectifs de fonctionnaire a donc son levier.

L'Insee se trouve désormais dans un ministère aux effectifs considérablement réduits : le **Ministère de l'Economie des Finances et de l'Emploi**.

Dorénavant une des plus grosses direction du ministère, l'Insee est donc sous le regard attentif de la ministre....

La justice sociale selon la direction de l'Insee

La direction de l'Insee a entrepris un alignement du régime indemnitaire des agents de l'Insee par rapport aux agents du Minefi.

Elle a commencé à l'automne dernier par les administrateurs, puis a obtenu celui des C et les B dans la foulée, sentant bien qu'il serait inacceptable qu'ils n'aient rien. Cet alignement se termine avec les attachés.

Les alignements seront exécutés en trois années, pendant lesquelles les primes vont successivement être augmentées.

Nous aurions pu espérer que la Direction de l'Insee, utilise les mesures indemnitaires pour ne pas accroître les différences de rémunération importantes existant déjà entre les différents corps. Bien au contraire, cette réforme aboutit à augmenter le gouffre entre les différentes catégories de personnel à l'INSEE seuls les fonctionnaires en bénéficieront : les contractuels (chargés de mission), le personnel Berkani et les vacataires (enquêteurs) n'auront rien. Si le rapport des salaires va de 1 à 5, l'augmentation de ces nouvelles primes est dans un rapport de 1 à 50 !

En 2009, à l'issue du « rattrapage » le gain par rapport à 2006 sera :

- ▶ Pour les C et B : 24 € mensuels;
- ▶ Pour les attachés, 450 € mensuels (cela est une moyenne : ces primes devraient toucher principalement les attachés en début de carrière) ;
- ▶ Pour les administrateurs au minimum 900 € mensuels.

Comme vous, nous trouvons ces écarts disproportionnés et injustifiables !

Nous avons fait un petit calcul : en répartissant équitablement les sommes en jeu entre tous les agents de l'Insee, chaque agent toucherait au minimum 200 € mensuels supplémentaires en 2009, à la fin de l'alignement.

Paris, le 20 juin 2007